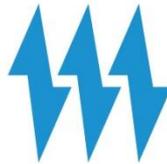


**REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE**  
**Honneur – Fraternité – Justice**



**MINISTRE DE L'ENERGIE ET DU PETROLE**

**SOCIETE MAURITANIENNE D'ELECTRICITE (SOMELEC)**



-----  
**Appel à manifestation d'intérêt n° 26/CMI/2023 pour le recrutement d'un consultant chargé de suivi de la construction de 60 MW en extension de la centrale électrique Dual fuel gaz 180 MW dans le nord de la ville de Nouakchott**

## I. CONTEXTE

La Société Mauritanienne d'Électricité (Groupe SOMELEC) a obtenu un financement de l'État dans le cadre de son budget pour soutenir un projet visant à renforcer la capacité de production du Groupe SOMELEC, afin de répondre à la demande en énergie de la ville de Nouakchott. Le Groupe SOMELEC prévoit d'utiliser une partie de ce financement pour financer la mission de recrutement d'un consultant pour le suivi des travaux de construction de 60 MW supplémentaires, en extension de la centrale Dual Fuel Gas existante de 180 MW, située au nord de la ville de Nouakchott.

## II. OBJECTIF DE L'AMI

Par le présent Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI), le Groupe SOMELEC, société nationale à capitaux publics, sise Avenue Boubacar Ben Amer à Nouakchott, République Islamique de Mauritanie, invite les consultants (firmes) ou groupements de consultants ayant une réputation internationale et possédant l'expérience requise pour manifester leur intérêt pour fournir les services décrits dans les Termes de références en annexe.

## III. DUREE ESTMEE DE LA MISSION

La durée totale pour l'accomplissement de cette mission est estimée à **Trente Cinq (35) mois**, à compter de la date de transmission par le Client de l'ordre de service de notification du démarrage de la mission.

## IV. METHODE DE SELECTION

Le Consultant sera sélectionné selon la méthode Sélection fondée sur les Qualifications du Consultant (SQC).

L'évaluation des manifestations d'intérêt sera effectuée comme suit :

### a) **Expérience générale du consultant (20 points) :**

Soit N1 le nombre d'année d'expérience dans la gestion de projets de construction d'infrastructures énergétiques, notamment des centrales électriques :

N1 < 10 ans :.....note n1 = 0 points ;

N1 = 10 ans :.....note n1 = 10 points ;

N1 > 10 :..... 1 point / année supplémentaire maximum 10 points

### b) **Expérience dans l'étude et suivi de la construction de centrales électriques diesel d'une capacité d'au moins 60 MW durant les dix dernières années (20 points)**

Soit N2 le nombre de missions liées à l'étude et suivi de la construction de centrales électriques diesel d'une capacité d'au moins 60 MW durant les dix dernières années :

N2 = N2max :.....note n2 = 20 points ;

N2 < N2max :.....note n2 = (N2/N2max)\*20 pts.

**NB :** N2max est le nombre maximum de missions liées à l'étude et suivi de la construction de centrales électriques diesel d'une capacité d'au moins 60 MW durant les dix dernières années parmi celles effectuées par les candidats.

**c) Experience dans le suivi de la construction de centrales électriques duales (fioul et gaz), d'une capacité d'au moins 60 MW durant les dix dernières années (60 points)**

Soit N3 le nombre de missions liées au suivi de la construction de centrales électriques duales (fioul et gaz), d'une capacité d'au moins 60 MW durant les dix dernières années :

$N3 = N3_{max}$  : .....note n3 = 60 points ;

$N3 < N3_{max}$  : .....note n3 =  $(N3/N3_{max}) * 60$  pts.

**NB** : N3max est le nombre maximum de missions liées au suivi de la construction de centrales électriques duales (fioul et gaz), d'une capacité d'au moins 60 MW durant les dix dernières années parmi celles effectuées par les candidats.

**$N = n1 + n2 + n3$**

Le candidat qui obtient la note globale N la plus élevée sera invité pour présenter des propositions technique et financière.

**V. CONTENU DU DOSSIER DE CANDIDATURE :**

Les candidats intéressés devront transmettre à l'adresse indiquée au point VII ci-après, leurs dossiers de candidature qui doivent comprendre notamment les éléments suivants :

- Une lettre de candidature, signée du responsable légal du Consultant ou du Chef de file du groupement de Consultants (en cas de groupement) et indiquant les coordonnées (adresse postale, téléphone, fax, adresse email) et la ou les nationalités des Candidats. En cas de groupement, la nationalité du Chef de file du groupement sera considérée comme étant celle du groupement. En cas de groupement, le dossier de candidature doit comprendre un Accord de groupement signé par tous les membres du groupement qui montre que tous les membres le constituant seront solidairement responsables pour l'exécution de la totalité du Marché conformément à ses termes. Seuls les groupements dont les membres sont solidaires seront acceptés. Les candidatures présentées par des groupements dont les membres ne sont pas solidaires ne seront pas évaluées et seront écartées.
- Les références dites pertinentes qui correspondent aux qualifications techniques et à l'expérience en rapport avec les prestations demandées. Ces références dites pertinentes doivent impérativement être présentées dans un tableau correspondant au modèle qui suit :

<b>A) Missions liées à l'étude et suivi de la construction de centrales électriques diesel d'une capacité d'au moins 60 MW durant les dix dernières années</b>				
<b>Objet de la mission</b>	<b>Bénéficiaire</b>	<b>Pays</b>	<b>Adresse du bénéficiaire</b>	<b>Coût estimé des prestations confiées au candidat en US\$ (préciser le volume incombant au candidat dans le cas d'un Groupement)</b>

<b>B) Missions liées au suivi de la construction de centrales électriques duales (fioul et gaz), d'une capacité d'au moins 60 MW durant les dix dernières années</b>				
Objet de la mission	Bénéficiaire	Pays	Adresse du bénéficiaire	Coût estimé des prestations confiées au candidat en US\$ (préciser le volume incombant au candidat dans le cas d'un Groupement)

- L'évaluation de l'expérience pertinente du candidat sera effectuée **uniquement** sur la base des informations fournies dans le tableau cité ci-dessus. Toute référence qui n'est pas indiquée dans ledit tableau ne sera pas prise en compte lors de l'évaluation des manifestations d'intérêt ;
- Le tableau regroupant les références pertinentes doit impérativement être signé et cacheté par le candidat ;
- Seules les missions pour lesquels les candidats ont fourni des attestations de bonne exécution établies par les bénéficiaires desdites missions seront prises en compte lors de l'évaluation des dossiers de manifestation d'intérêt ;
- Pour permettre à la SOMELEC de vérifier éventuellement la véracité des attestations, les candidats sont tenus d'indiquer, pour chaque attestation fournie, l'adresse mail et le numéro de téléphone d'un responsable qui peut confirmer l'authenticité de ladite attestation ;
- Seules les pièces constitutives du dossier de candidature libellées en français ou accompagnées de leur traduction conforme dans cette langue seront prises en compte lors de l'évaluation.

## **VI. INFORMATIONS ET CLARIFICATION**

Pour toute information complémentaire ou clarification, les soumissionnaires intéressés peuvent s'adresser par écrit à :

**Monsieur le Conseiller Spécial Chargé de la Cellule des marchés de la SOMELEC**

**Direction Générale de la SOMELEC**

**Cellule Chargée des Marchés**

**Siège SOMELEC ; 4ème étage**

**Avenue Boubacar Ben Amer. B.P.355**

**Nouakchott (Mauritanie)**

Téléphone fixe : 00 222 45 29 03 89

Mail : [cmsomelec@gmail.com](mailto:cmsomelec@gmail.com)

## VII. DEPOT DES MANIFESTATIONS D'INTERET

Les dossiers de manifestations d'intérêt, rédigés en langue française doivent être remis **au Secrétariat de la Cellule Chargée des Marchés de la SOMELEC** ou transmis par voie électronique au plus tard le **04 Décembre 2024 à 12 heures locale GMT**, à l'adresse ci-après :

**Monsieur le Conseiller Spécial Chargé de la Cellule des marchés de la SOMELEC**

**Avenue Boubacar Ben Amer. B.P.355**

**Téléphone Fixe : +222 45 29 03 89**

**Email : [cmsomelec@gmail.com](mailto:cmsomelec@gmail.com);**

**Nouakchott (Mauritanie)**

Le Dossier de candidature doit porter la mention suivante :

**« Appel à manifestation d'intérêt n° 26/CMI/2023 pour le recrutement d'un consultant chargé de suivi de la construction de 60 MW en extension de la centrale électrique Dual fuel gaz 180 MW dans le nord de la ville de Nouakchott**

**LE PRESIDENT DE LA COMMISSION DES MARCHES SOMELEC**

**Dr. Sidi Salem MOHAMED EL ABD**